

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2014

Le Maire, en tant que président, ouvre la séance en présence de tous les élus et de ML Bouvier. Ph Bouniard propose que le compte rendu de chaque conseil soit fait à tour de rôle par chacun (par ordre alphabétique). En moyenne a lieu une séance mensuelle ce qui revient à moins d'une rédaction par an pour chaque élu.

Secrétaire de séance : Philippe Bouniard.

Début de séance 20h30, fin de séance 22h45.

- **Le compte-rendu de la séance du 26 août 2014 est approuvé à l'unanimité**
- André Volle lit la délibération numéro 2014/66 relative à **l'achat de terrains à réseau ferré de France**. Cet achat est justifié dans le cadre de recherche d'eau (forage) dont le montant s'élève à 11 000 € pour trois parcelles. Cette somme sera remboursée par le syndicat du Fay. La délibération est approuvée à l'unanimité.
- **Délibération 2014/67 relative au transfert de prérogative du maire en termes de police spéciale à la Communauté de Communes Rhône Helvie (CCRH)**. Cette décision permet au maire de garder sa propre police sur les bâtiments en ruine et sur la sécurité des immeubles recevant du public. Toutes les communes de la CCRH se sont opposées à ce transfert. La délibération est lue par Christiane Crozier et approuvée à l'unanimité.
- **Convention avec l'association Berg Helvie dans le cadre des ateliers TAC (Temps d'Activités Communales)**. Monique Beugnet explique qu'il nous manquait deux associations pour compléter l'emploi du temps hebdomadaire dans le cadre des rythmes scolaires. L'association qui est un club de foot et un centre de loisirs vient le mardi après-midi pendant une heure et demie. Compte tenu de la responsabilité de la commune, l'association vient chercher les enfants et les ramène à la porte de leur classe. La personne en charge de l'activité est accompagnée d'une employée communale. La convention court jusqu'au 31/12/2014. La délibération 2014/68 est mise au vote et approuvée avec 1 abstention et 14 voix pour.
- **Convention avec la CCRH (délibération 2014/69) relative au TAC**. Jean-Michel Bouchon, intervient sur les quatre villages et sur Alba le vendredi après-midi. La convention a été préalablement validée en conseil communautaire mais malheureusement pas reçue en mairie le jour du conseil. La délibération n'a donc pu avoir lieu. Malgré tout, cela ne pose pas de problème pour commencer les activités, la commune verse une participation à la CCRH donc le montant est retiré sur la dotation.
- La délibération relative à **l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Alba Danse** est reportée à 2015 au profit du Défi Famille à Énergie positive. Philippe Bouniard a fait une présentation de cette opération dont le but est de générer des économies d'énergie par des gestes simples dans les foyers d'Alba. Une équipe d'une dizaine de familles doit être constituée, et animée par un capitaine formé par Polénergie. La lettre d'engagement sera signée prochainement et la délibération pour la subvention de 361,5 € sera proposée au vote lors du prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant terminé, André Volle propose de passer aux questions diverses en donnant la parole aux adjoints et conseillers.

Joël Teston évoque la réorganisation du personnel administratif très surchargé. Une nouvelle affectation des tâches et un filtrage du public devrait permettre plus d'efficacité.

Les plages horaires d'ouverture au public sont élargies, les mardis et jeudis la mairie sera accessible jusqu'à 12h30 au lieu de 12h00 et 17h30 au lieu de 16h30.
La navette à destination du marché du Teil du jeudi est maintenue mais tous les 15 jours en présence de 5 personnes minimum qui doivent s'inscrire en mairie avant le mercredi midi.

Une réunion se tiendra le 2 octobre avec CCRH pour aborder la mutualisation du personnel.
A voir les conditions de cette mutualisation et l'intérêt pour la commune.

Les subventions ont été demandées auprès du SDE pour l'installation de l'éclairage aux arrêts de bus d'Aunas et de coffrets électriques dans le village.

L'état se désengage pour l'instruction des permis de construire. A partir du 01/01/2015 ce service deviendra payant et sera assuré par CCRH. Ce sera donc un coût supplémentaire pour la commune.

Du personnel sera affecté à l'arrachage des plants d'ambrosie, plusieurs zones ont été signalées à Philippe Euvrard.

Il manque une porte sur un coffret électrique du transfo derrière la cave coopérative, cette situation a déjà été signalée. Il n'y a aucune protection des contacts électriques, cela présente un réel danger pour des enfants, ce coffret étant situé en bordure de route.

Michel Hilaire était en réunion la veille avec les professionnels du tourisme pour faire un premier bilan après l'été. Un léger fléchissement est constaté. L'office du Tourisme accentue ses travaux en prévision de l'ouverture de la grotte Chauvet. Il sera proposé une aide aux adhérents de l'OT pour améliorer leur site Internet, les rendre plus attractifs à destination des touristes.

Les embases ont été coulées pour le totem et les pupitres pour la mise en place d'un parcours sur l'histoire d'Alba. .

Quelques inscriptions sont enregistrées pour le marché de Noël, le but est d'arriver à une quarantaine d'exposants. Il est possible de s'inscrire sur le site de la mairie.

Le bilan des expositions de cet été est satisfaisant, un seul désistement à déplorer. L'expo photo présentée salle Gaston a accueilli 620 visiteurs. Monique Beugnet demande la possibilité de faire des expo hors saison, au moment du marché de Noël par exemple. Formule à étudier en prenant en compte les contraintes d'occupation des salles par le tissu associatif, le chauffage....

Le point info d'Alba a reçu 4600 visiteurs et celui du Teil 3000 durant la saison estivale.

Marie-France Lebrat et A. Volle ont assisté à l'AG de l'ALVR, association gérant 12 logements locatifs sur ALBA. Cette association est en difficulté financière principalement due à 2 actes de vandalisme qui ont entraîné 54 000 € de réparation, montant que les assurances n'ont pas couvert à 100%. L'association a perdu l'agrément pour la rénovation de l'habitat, et souhaite interroger les Conseils Municipaux quant à son devenir.
Marie-France est rentrée au bureau en tant que secrétaire.

Max Jollivet présente le déroulé de la course cycliste international féminin. Cette dernière s'est bien passée bien qu'elle ait eu lieu en période de vendange et pendant la rentrée scolaire. Le conseil général a versé une subvention de 160 € et un chèque de 250 € que la commune a

donné au CCAS.

Max et Catia Piquemal ont été les organisateurs du forum des associations du dimanche 21 septembre. Une quinzaine d'associations étaient présentes. Se pose la question pour la prochaine fois de l'emplacement de cette manifestation, dans le prolongement du marché ?

Une baisse de la fréquentation a été notée lors de la fête votive malgré la présence de plus de forains. L'absence de boissons fortement alcoolisées en serait la cause.

Philippe Euvrard et Max Jollivet étaient présents à la réunion du S.M.B.E (syndicat Mixte du Bassin de l'Escoutay) du 26 août 2014. Ça a été l'occasion de rencontrer le CG07 et l'agence de l'eau. A été évoqué l'avenir du syndicat trop petit, pas assez d'adhérents et donc pas suffisamment de ressources financières. Les deux partenaires ont fait part d'une éventuelle baisse de dotation compte tenu de cette situation. Trois pistes ont été abordées :

- fusion avec d'autres syndicats
- augmentation des cotisations
- faire rentrer des communes orphelines comme Aubignas et Le Teil

Des travaux se dérouleront sur Alba en hiver 2014-2015.

Les financeurs sont en attentes pour que le syndicat aille plus loin dans la gestion de la rivière et propose de rencontrer d'autres syndicats plus dynamiques.

Il existe un contentieux entre l'ancien technicien de rivière et le syndicat.

André Volle rappelle la réunion de formation à destination des élus le 8 octobre à 20h00 au Teil faite par la CCRH.

Marie-France et Monique font le compte rendu de la réunion du « mois des diversités » qui se déroulera du 6 au 27 mars 2015 sur le territoire de l'intercommunalité. Quelques pistes de réflexion :

- mettre en lumière des actions en cours
- créer quelque chose autour des écoles, de la maison de retraite, de la crèche et des associations sur l'intergénéralité.
- Tournoi de foot en salle avec des équipes amateurs.
- La section « service à la personne » du lycée Xavier Mallet pourrait préparer des animations et les présenter dans les maisons de retraites.
- Il est proposé que la clôture de la manifestation se fasse à Alba en même temps que le carnaval.

André Volle propose de clore la séance. Mais **Philippe Bouniard** demande à prendre la parole sur le sujet de l'assainissement comme il l'avait exprimé par mail trois jours avant.

Ce dernier fait un rapide exposé des travaux forestiers réalisés par l'ONF sur le canton de Vermès. Trois hectares de cèdres ont été dégagés pour leur permettre une croissance plus aisée. M. Didier de l'ONF doit nous communiquer d'ici la fin de l'année un devis pour les travaux de 2015. Élagage ?

Comme il l'avait déjà évoqué Philippe Bouniard, en tant que responsable de groupe de travail assainissement, souhaite la tenue d'une réunion à destination de l'ensemble des élus. Le but est de présenter le comparatif décidé par le conseil municipal entre la gestion de l'assainissement en régie ou par une entreprise privée. Chaque élu aura ainsi le même niveau d'information et pourra se prononcer en connaissance de cause. Après des débats intenses la réunion à huit clos est fixée au 7 octobre à 20h30.

De même, comme il avait été abordé en groupe de travail une demande de tenue de réunion

publique d'information est formulée. De vifs échanges ont eu lieu aboutissant sur un désaccord, certains exprimant leur crainte d'une telle réunion.

De nouveau André Volle souhaite clôturer la séance. Et il est rappelé que le **public** souhaite s'exprimer sur le projet de permis de construire d'un pôle commercial à l'entrée du village (St Pierre). On assiste à des échanges animés au centre desquels se manifeste l'inquiétude de voir disparaître les services de proximité dont bénéficient les habitants du village. Cette information est officiellement connue depuis seulement 8 jours malgré le fait que le permis soit affiché au public depuis le mois de mars (dans la petite salle derrière la salle du conseil). A ce sujet il est réclamé une nouvelle fois de rendre plus accessible aux habitants l'emplacement de l'affichage.

Compte tenu de l'importance du dossier et des enjeux certains élus souhaitent un débat et une rencontre avec le promoteur du projet avant que le maire se prononce.

Il a été abordé les voies de recours possibles.